

# L'ECONOMISTE

LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC

Édition N° 4439 du 2015/01/13

## Exonérations fiscales

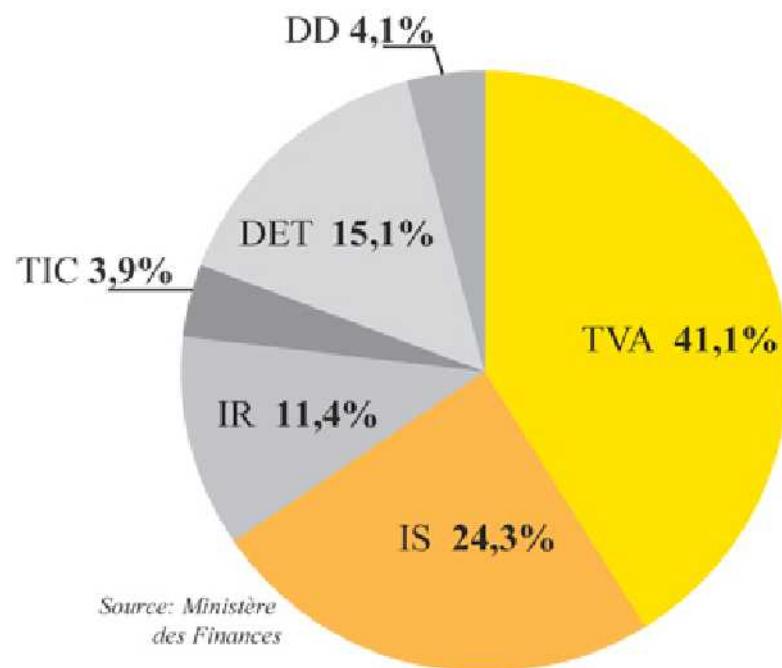
Boussaïd promet d'arrêter l'hémorragie

**Le coût s'élève à 3,7% du PIB**

**34, 6 milliards de DH estimés en 2014**

Le gouvernement est décidé à réduire les dépenses fiscales.

**3 impôts, 3/4 des exonérations**



La TVA reste le gros poste des dépenses fiscales avec 14,2 milliards de DH en 2014. Elle est suivie par l'IS qui représente un manque à gagner de 8,4 milliards de DH et l'IR, estimé à 4 milliards

La volonté vient d'être soulignée par l'argentier du pays lui-même. Le ministre de l'Economie et des Finances qui est était l'invité du forum de l'Iscae, a affirmé que le soutien de l'Etat sera décliné sous d'autres formes que les exonérations fiscales. A cet effet, il a fait référence à la refonte, en cours, de la charte des investissements et au plan d'accélération industrielle dont le levier principal tient à la mise en place du fonds de développement. Ce dernier sera doté de 20 milliards de DH sur les 5 prochaines années. C'est donc un tournant décisif qui se dessine dans la politique de soutien des secteurs économiques et de gestion du budget. Les seuls gains attendus doivent provenir de la lutte contre le commerce illicite et de l'intégration de l'informel. Des outils déjà déployés par le passé mais résultat réellement significatif. Or, les dérogations fiscales représentent un potentiel réel et de surcroît adossé, pour l'essentiel, aux secteurs structurés : 34,6 milliards de DH en 2014. Sur les deux dernières années, le montant représente 3,7% du PIB. Il résulte d'exonérations, de réductions, d'abattements ou encore de taux préférentiels d'imposition. Un enjeu budgétaire de taille dans la mesure où les dépenses fiscales représentent plus de 17% des recettes éponymes. D'où la nécessité de les réduire pour consolider davantage la part des ressources fiscales dans les recettes ordinaires, qui avoisine les 86%.

En 2014, pas moins de 15 mesures portant sur un montant de 1,3 milliards de DH ont été supprimées. Mais 6 nouvelles mesures ont été introduites la même année pour un coût de loin supérieur. Ce qui explique d'ailleurs la hausse de 4,1% des dépenses fiscales entre 2013 et 2014. Il y a eu d'abord, le manque à gagner de 1,8 milliards de DH résultant de la réduction du taux de l'IS en faveur des PME qui ont procédé à l'augmentation du capital.

### L'entreprise, premier bénéficiaire

*En millions de DH*

Bénéficiaires	2013 Montant	2014		
		Part (%)	Montant	Part (%)
<b>Entreprises</b>	<b>19.083</b>	<b>44</b>	<b>20.658</b>	<b>59,6</b>
Dont: Promoteurs immobiliers	2.562	4,2	2.883	8,3
Agriculteurs	3.538	3,2	3.199	9,2
Exportateurs	3.567	4,2	2.563	7,4
Pêcheurs	1.051	1,5	941	2,7
Enseignement	79	3,2	57	0,2
<b>Ménages</b>	<b>10.057</b>	<b>26,4</b>	<b>9.658</b>	<b>27,9</b>
Dont: Salariés	1.359	4,5	1.304	3,8
Petits fabricants - prestat.	597	2,2	541	1,6
Auteurs - Artistes	164	1,2	158	0,5
<b>Services publics</b>	<b>3.833</b>	<b>13,9</b>	<b>4.058</b>	<b>11,7</b>
Etat	3.564	7,0	3.764	10,9
Agences de développement	160	5,0	285	0,8
Etablissements publics	109	2,0	9	0,0
<b>Autres</b>	<b>311</b>	<b>15,7</b>	<b>271</b>	<b>0,8</b>
<b>Total</b>	<b>33.284</b>	<b>100</b>	<b>34.645</b>	<b>100</b>

*Source: Ministère des Finances*

Les entreprises publiques ou privées bénéficient de près de 60% du total des exonérations fiscales. Quatre secteurs en profitent: l'immobilier, l'agriculture, la pêche et l'enseignement. S'ajoute ensuite, la hausse de la dépense de 784 millions de DH découlant de l'exonération de la TVA des promoteurs immobiliers qui participent au programme de logement social. Au titre de l'IS, l'augmentation se chiffre à 192 millions de DH.

Au-delà, le manque à gagner au titre de la TVA, l'IS, l'IR, et les droits d'enregistrement et de timbre est le plus important. Il se chiffre à 20,2 milliards de DH, soit 18,6% du total de ces impôts. Rapporté aux exonérations fiscales, le chiffre pèse pour 58,3% du total. Les

réductions des taux arrivent en second lieu avec un montant de 9,1 milliards de DH. Dans le détail, c'est la TVA qui arrive en tête avec 14,2 milliards de DH, soit 41,1% du total des dépenses fiscales en 2014. L'IS occupe la 2e position avec 8,4 milliards de DH, en forte hausse de 18,3% par rapport à 2013. A noter que l'essentiel des exonérations affectées à cet impôt profite aux entreprises à raison de 94,3%. En revanche, l'IR qui bénéficie à hauteur de 62% aux ménages s'est contracté de 3,4%.

Par secteur, les entreprises (publiques et privées) s'accaparent 60% des exonérations totales avec un montant de 20,7 milliards de DH. A lui seul, le secteur immobilier se taille l'équivalent de 2,9 milliards de DH. L'export, n'est pas non plus moins loti. A ce titre, le manque à gagner pour l'Etat est évalué à 2,5 milliards de DH. Mais les ménages ne sont pas en marge. Ils constituent le second poste de dépenses après les entreprises avec un montant estimé à 9,7 milliards de DH en 2014. La troisième position revient aux services publics qui bénéficient de 11,7% du total des exonérations fiscales.

A. G.